

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

| | |
|--------------|--|
| Suchabfrage | 19.04.2024 |
| Thema | Wirtschaftspolitik |
| Schlagworte | Migrationspolitik, Beziehungen zur Europäischen Union (EU), Fischerei |
| Akteure | Keine Einschränkung |
| Prozesstypen | Bericht |
| Datum | 01.01.1998 - 01.01.2018 |

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wirtschaftspolitik, Migrationspolitik, Beziehungen zur Europäischen Union (EU), Fischerei, Bericht, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|---------------------------|---|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Wirtschaft | 1 |
| Wirtschaftspolitik | 1 |
| Strukturpolitik | 1 |

Abkürzungsverzeichnis

| | |
|--------------|---|
| EU | Europäische Union |
| EZV | Eidgenössische Zollverwaltung |
| DaziT | Gesamtheitliches Transformationsprogramm der Eidgenössischen Zollverwaltung (EZV) |

| | |
|--------------|---|
| UE | Union européenne |
| AFD | Administration fédérale des douanes |
| DaziT | Programme global de modernisation et de transformation de l'Administration fédérale des douanes (AFD) |

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

BERICHT
DATUM: 22.06.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Le rapport en réponse au postulat 14.3014 a été publié en juin 2016. Ce **rapport a pour objectif d'étudier les entraves aux importations parallèles**. Il s'inscrit dans le contexte de l'îlot de cherté helvétique. Ainsi, pour être précis, l'objectif sous-jacent, induit par le postulat, était de dénicher des pistes pour réduire les prix à la consommation en facilitant notamment les importations. Ces mesures permettraient de réduire les coûts de production et de renforcer la concurrence sur le marché suisse. Le rapport dresse donc un éventail des mesures qui ont déjà été prises par le Conseil fédéral, ou qui pourraient être étudiées dans le futur. Tout d'abord, il cite des mesures déjà implémentées. Il s'agit de la modernisation de l'Administration fédérale des douanes (AFD) avec la mise en place d'un portail internet pour les formalités douanières. Ensuite, il cite l'assouplissement du passage de la frontière. Puis finalement, il mentionne l'introduction d'un dédouanement délocalisé pour les PME sur le modèle des dédouanements délocalisés pour les grandes entreprises et les entreprises de logistique. Ces différentes mesures s'inscrivent dans le projet DaziT. Puis, le rapport mentionne d'autres mesures possibles. Premièrement, il propose une suppression unilatérale des droits de douane sur les produits industriels. Si une telle mesure serait bénéfique pour les entreprises, elle risquerait de creuser un trou dans le budget fédéral. Deuxièmement, le rapport s'attaque précisément au secteur agroalimentaire. Il souligne la teneur toujours élevée du protectionnisme frontalier dans ce secteur et propose des réductions unilatérales et ponctuelles. Troisièmement, il met en avant un potentiel relèvement des plafonds des déclarations en douane simplifiées. Quatrièmement, il interroge le catalogue des exceptions au principe du "Cassis de Dijon". Cinquièmement, il propose des déclarations simplifiées en ligne avec le droit de l'Union européenne (UE). Puis, il conclut en avançant une modernisation du contrôle des concentrations d'entreprises. Il est important de préciser que pour les deux derniers points, des projets ont été mis en consultation publique.¹

1) Rapport Po.14.3014